



RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS N° 50-2019

Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2018
des postulats et motions – Demandes de prolongation de
délai – Réponses de la Municipalité à différents postulats
et motions

Rapport de commission – Préavis N° 50-2019 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2018 des postulats et motions - Demandes de prolongation de délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions

La Commission s'est réunie le 17 septembre 2019 en salle de la Municipalité pour l'examen du préavis N° 50-2019 intitulé «Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2018 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions» en présence des Conseillers municipaux Myriam Romano-Malagrifa, Tinetta Maystre, Jean-François Clément, Didier Divorne et Olivier Golaz, assistés du Secrétaire municipal, Michel Veyre, et de son assistant, Andrea Rombaldi.

La Commission de gestion était composée des Conseillers communaux: Laurence Plattner, Robert Mulopo, Byron Allauca, Frédérique Beauvois, Mehmet Korkmaz, Gérard Duperrex Suzanne Sisto-Zoller, Rosana Joliat, Michele Scala (rapporteur-président). François Bertschy, Nathalie Jaccard, Elodie Golaz Grilli et Jean-Marc Dupuis étaient excusés.

Le Président a ouvert la séance à 19h35 par les salutations d'usage, fait la lecture du préambule et des courriels des motionnaires, qui avaient été invités par le Président à transmettre leur avis sur la proposition de la Municipalité à classer leur motion.

Traitement des onze initiatives en suspens

Après les salutations d'usage, la Commission et la Municipalité ont passé en revue les quatre motions et les sept postulats en suspens, tels que présentés par la Municipalité. Puis la Commission a siégé seule et procédé aux votes qui l'ont amenée à accepter ou refuser une à une les onze propositions de la Municipalité pour le traitement des initiatives citées, objet du préavis.

Deux motions et un postulat sont considérés avoir reçu une réponse permettant de les classer, tandis que les deux motions et les six postulats restants sont conservés pour recevoir une réponse à une date ultérieure. Le maintien "en suspens" de ces initiatives tient à ce qu'elles concernent des objets dont les conditions sont en pleine évolution, soit à cause de développements politiques et légaux en cours, soit à cause des chantiers qui touchent et vont toucher en profondeur l'urbanisme de la Commune. La raison incite ici à l'attente.

Conclusions par initiative de la Municipalité et de la commission de gestion

1. *Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque du 14 décembre 2000.*

La Municipalité fait une liste des lieux où aller chercher un ouvrage ou une lecture audio : la bibliothèque du Léman, Globlivres et dernièrement une antenne de la BCU (Bibliothèque Cantonale Universitaire) au rez de Gymnase de Renens. Elle précise que « ... les résultats de la consultation publique concernant l'îlot de la Savonnerie sont désormais connus et ne traduisent pas particulièrement marquée pour la création d'une bibliothèque » ¹Au concept de centralité, à la mode il y a quelques années, fait désormais place le concept d'un tiers lieu, consistant à offrir aux lecteurs « un lieu de partage et d'accueil, ouvert et mutualisé... »

Suite à une question d'un commissaire concernant une médiathèque, la Municipalité répond qu'il existe au Léman une riche collection de DVD et CD. Il est possible de créer

¹ Préavis 50-2019 p. 3

une antenne de la bibliothèque/médiatique à la Savonnerie pour des demandes ponctuelles.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu aux motions de M. Gilbert Stöckli et du Groupe Libéral.

Par courriel, M. Gilbert Stöckli informe la Commission que « ... *le temps a fait son œuvre et je n'ai plus d'intérêt à m'exprimer sur une affaire datant de plus de 24 ans..* » tandis que M. Jean-Marc Dupuis dit « ... *je n'y suis pas opposé pour autant que la Municipalité affirme clairement que ce sujet n'est plus à l'ordre du jour (et des jours suivants)...* »²

- **La Commission de gestion accepte à l'unanimité de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu aux deux motions. Elle relève d'ailleurs que la Municipalité a mis trop de temps pour répondre à ces deux motions et souhaiterait un délai de réponse plus court pour toutes les motions et les postulats futurs conformément au règlement du Conseil communal.**

2. *Postulat de Mme Florence Widmer "Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons" du 7 mars 2013 / Motion de M. Vincent Keller "Pour un centre-ville du XXIe siècle: moderne et piétonnier" du 7 mars 2013*

La Municipalité relève l'impossibilité à donner une réponse cette année compte tenu du chantier du tram en cours.

- **La Commission de gestion accepte à l'unanimité des présents de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ce postulat et à la motion.**

3. *Postulat de M. Didier Divorve "Pour une aide au logement pour 1564 personnes" du 12 septembre 2013*

La Municipalité plaide pour le classement de la motion pour plusieurs raisons parmi lesquelles les conditions d'accès très restrictives de l'aide individuelle au logement (AIL), le constat en majorité négatif des communes ayant introduit cette mesure, le financement et le personnel qui doivent être assumés par les communes pour une petite minorité de cas. En général les ménages sont redirigés vers les PC familles.

La Commission n'est pas de cet avis, car les ménages sans enfants n'ont pas le droit aux PC familles. Certes, ils ne constituent pas la majorité des cas ayant besoin d'aide, mais pour une question d'équité de traitement la Commission refuse la proposition de classement de la Municipalité.

- **La Commission de gestion, refuse, par 8 non et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de classer le postulat de M. Didier Divorve.**

4. *Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens" du 20 juin 2013*

Le postulat demande à la Municipalité une réflexion sur un espace culturel. La Municipalité propose d'attendre les résultats du concours d'architecture de l'îlot de la

² Courriels

Savonnerie. En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ce postulat.

- **La Commission de gestion accepte, à l'unanimité de ses 9 voix, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ce postulat.**

5. *Postulat de Mme Elodie Golaz Grilli "Fêtes des écoles: Lausanne, Prilly... et Renens alors?" du 4 septembre 2014*

La Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse de ce postulat, car un préavis ad hoc sera déposé au bureau du Conseil au cours du 2^e semestre 2019

- **La Commission de gestion accepte à l'unanimité des membres présents de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse au postulat de Mme Elodie Golaz Grilli.**

6. *Motion de Mme Elodie Golaz Grilli "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois" du 8 octobre 2015*

La Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse de cette motion et d'attendre la fin du chantier de la gare avant d'entamer une réflexion sur les horaires d'ouverture des commerces locaux d'autant plus que les commerces de la gare seront sous l'égide de la Confédération et auront des heures d'ouverture différentes des commerces de la Ville. Au passage, elle déplore une insuffisance de commerçants – artisans au centre-ville.

Plusieurs commissaires plaident pour une ouverture moins contraignante, notamment pour les grandes surfaces, et font remarquer qu'il y a déjà des commerces allant au-delà de l'heure de plus d'ouverture demandée par la motionnaire. La Municipalité précise qu'il s'agit de commerces alimentaires à gestion familiale ou situés à la gare.

Un autre commissaire relève qu'une heure de plus d'ouverture risque de se faire au détriment des conditions de travail des employés!

La Municipalité est consciente des difficultés et fait appel au bon sens des commerçants et des syndicats afin de trouver une solution convenable pour tous. Elle souhaiterait et encourage la rédaction d'une convention collective entre les différents partenaires. Actuellement l'association des commerçants est partagée sur l'heure de plus d'ouverture du samedi.

- **La Commission de gestion accepte, par 8 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse à la motion de Mme Elodie Golaz Grilli pour la traiter au sein d'un préavis ad hoc.**

7. *Postulat de M. Nicolas Freymond « Renens à 30 km/h la nuit ? » du 22 juin 2017*

Vu l'essai pilote positif de la ville de Lausanne démontrant une réduction effective de moitié du bruit généré par le trafic routier, la Municipalité propose de répondre au postulat avec un préavis ad hoc.

- **La Commission de gestion accepte à l'unanimité des membres présents de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse au postulat de Nicolas Freymond.**

8. *Postulat de M. François Delaquis "Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun ?", du 22 juin 2017*

La Municipalité informe la commission qu'un nouveau projet sera élaboré prochainement et propose par conséquent de repousser le délai de réponse.

- **La Commission de gestion accepte, par 8 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse au postulat de François Delaquis.**

9. *Postulat de M. Richard Neal et consorts "Sécurité des piétons dans les zones 30 km/h", du 7 septembre 2017*

La Commission relève que la liste des zones et des lieux cités par l'auteur du postulat n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres lieux dangereux notamment un passage piétons à l'avenue des Baumettes et à proximité des écoles.

- **La Commission de gestion accepte à l'unanimité des membres présents de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse au postulat dans le cadre d'un préavis ad hoc.**

CONCLUSIONS PROPOSEES PAR LA MUNICIPALITE

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 50-2019 de la Municipalité du 17 juin 2019,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 31 décembre 2018.

De considérer qu'il a été répondu aux motions et postulats ci-dessous:

- Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.
- Postulat de M. Didier Divorne "Pour une aide au logement pour 1564 personnes", du 12 septembre 2013.

D'accepter de repousser le délai de réponses des motions et postulats suivants:

- Postulat de Mme Florence Widmer "Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons", du 7 mars 2013 / Motion de M. Vincent Keller "Pour un centre-ville du XXIe siècle: moderne et piétonnier", du 7 mars 2013.
- Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens", du 20 juin 2013.
- Postulat de Mme Elodie Golaz Grilli "Fêtes des écoles: Lausanne, Prilly... et Renens alors ?", du 4 septembre 2014.
- Motion de Mme Elodie Golaz Grilli "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois", du 8 octobre 2015.
- Postulat de M. Nicolas Freymond "Renens à 30 km/h la nuit ?", du 11 mai 2017.
- Postulat de M. François Delaquis "Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun ?", du 22 juin 2017.
- Postulat de M. Richard Neal et consorts "Sécurité des piétons dans les zones 30 km/h", du 7 septembre 2017.

CONCLUSIONS AMENDEES PROPOSEES PAR LA COMMISSION DE GESTION

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis **amendé** N° 50-2019 de la Municipalité du 17 juin 2019,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 31 décembre 2018.

De considérer qu'il a été répondu aux motions et postulats ci-dessous:

- Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.
- ~~Postulat de M. Didier Divorne "Pour une aide au logement pour 1564 personnes", du 12 septembre 2013.~~

D'accepter de repousser le délai de réponses des motions et postulats suivants:

- **Postulat de M. Didier Divorne "Pour une aide au logement pour 1564 personnes", du 12 septembre 2013.**

- Postulat de Mme Florence Widmer "Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons", du 7 mars 2013 / Motion de M. Vincent Keller "Pour un centre-ville du XXIe siècle: moderne et piétonnier", du 7 mars 2013.
 - Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens", du 20 juin 2013.
 - Postulat de Mme Elodie Golaz Grilli "Fêtes des écoles: Lausanne, Prilly... et Renens alors ?", du 4 septembre 2014.
 - Motion de Mme Elodie Golaz Grilli "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois", du 8 octobre 2015.
 - Postulat de M. Nicolas Freymond "Renens à 30 km/h la nuit ?", du 11 mai 2017.
 - Postulat de M. François Delaquis "Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun ?", du 22 juin 2017.
 - Postulat de M. Richard Neal et consorts "Sécurité des piétons dans les zones 30 km/h", du 7 septembre 2017.
-